

Arrivé sur l'intestin, le nerf principal se recourbe en amont et, accolé au tube digestif, le suit jusqu'à sa partie spiralee qu'il traverse.

Dans cette partie, le nerf n'est plus accolé à l'intestin. Il s'en détache, s'insinue entre les artères issues de la mésentérique inférieure et les nerfs qui l'accompagnent pour se rendre, en s'accolant de nouveau à l'intestin, jusqu'au niveau du pancréas.

J'ai retrouvé dans ce trajet toutes les parties précédemment décrites jadis.

Lors de ma première note, je n'avais pu, de même que Marage et Remak, poursuivre ce nerf au delà de l'anse fournie par le duodenum pour loger le pancréas.

Chez le Geai (*Garrulus glandarius* L.) et chez la Pie (*Pica rustica* L.), il m'a été donné de voir, non pas sans difficultés, que ce nerf se continue accolé à l'intestin. Il envoie à ce niveau des filets qui, issus de ses ganglions, s'anastomosent à l'intérieur du pancréas avec les filets venus du sympathique. Ce nerf intestinal peut être suivi ainsi jusqu'au point où l'intestin grêle sort du gésier. Là, il se perd dans les nombreux ganglions qui sont propres au plexus stomacal que forme la fusion des deux nerfs pneumogastriques droit et gauche.

Ce fait, constaté par Marage chez le Coq, est important, non seulement parce qu'il fixe exactement un point d'anatomie, mais encore parce qu'il montre la parenté avec les types inférieurs : Poissons (Müller), Serpents (Weber), Crocodiles (Remak), et surtout parce qu'il semblerait donner raison à Pal qui, à la suite d'expériences physiologiques, a été amené à formuler que le pneumogastrique des Mammifères s'étendait jusqu'à l'anus.

Enfin ce fait est encore une des preuves qui montrent nettement la distance qui sépare les Oiseaux des Mammifères, puisque chez ces derniers nous n'avons rien de semblable, tandis qu'il indique la parenté étroite qui existe entre les Reptiles et les Oiseaux.

Le plan fondamental (fonctionnel) serait conservé, la morphologie seule varierait.

QUELQUES POISSONS DU SOUDAN FRANÇAIS, ENVOI DE M. CHEVALIER,

PAR M. LÉON VAILLANT.

M. Chevalier, médecin-major de 2^e classe au 1^{er} escadron de Spahis soudanais, a fait parvenir au service d'Herpétologie et d'Ichthyologie quelques Poissons « pêchés au Colimbine, marigot de Yélimané, au lieu dit Dirali (Chûte), en novembre 1894 ».

Elle ne renferme que sept individus, représentant six espèces, toutes

connues, sauf peut-être une d'entre elles appartenant à la famille des *Characinidae*. En voici l'énumération.

1. *Auchenoglanis biscutatus* Geoffroy.
2. *Synodontis punctulatus* Günther.
3. — *membranaceus* Geoffroy.
4. — *Güntheri* Vaillant.
5. *Brachyalestes* sp.
6. *Tilapia Tristrami* Günther.

Malgré ce peu d'importance numérique, l'envoi offre un réel intérêt pour le Muséum.

Les trois espèces de *Synodontis* doivent être citées particulièrement, car deux d'entre elles, la première et la troisième, manquaient à nos collections. Cette dernière, le *Synodontis Güntheri*, que j'avais vu à Londres où se trouvaient les seuls exemplaires jusqu'ici connus, a pu être ainsi étudiée d'une manière plus complète. Elle avait d'abord été confondue avec le *Synodontis membranaceus* ou Schall guémel, lorsque j'ai montré que chez celui-ci la fente branchiale ne se prolonge pas sous la gorge. A ce caractère, très important d'ailleurs, il faut, entre autres différences, ajouter maintenant que chez le *Synodontis Güntheri* on compte une dizaine de dents mandibulaires flexibles, au lieu d'une vingtaine dans l'autre espèce, et surtout que ces dents sont simplement crochues (*dentes uncinati-simplices*), tandis que chez le *Synodontis membranaceus*, comme je l'ai montré ailleurs, en arrière de la partie dressée en crochet, se trouve une petite échancrure très nette (*dentes uncinati-emarginati*).

Au point de vue de la répartition géographique, notons que le *Synodontis punctulatus* n'était jusqu'ici signalé que du versant Oriental (rivière Rufa), le *Synodontis Güntheri* que du versant Méditerranéen (Khartoum). La présence de ces deux espèces sur le versant Occidental fournit une nouvelle preuve de l'homogénéité remarquable de la faune dulçaquicole dans l'Afrique tropicale et du cosmopolitisme des différentes espèces du genre *Synodontis* dans la sous-région Éthiopienne proprement dite.

Ces différents exemplaires de Schalls étant de petite taille (le plus grand mesure 0 m. 124), les autres beaucoup moins, ils nous fournissent sur la livrée du jeune âge, en particulier pour les *Synodontis punctulatus* et *S. membranaceus*, de très utiles indications. On sait que dans ce genre il est habituel de voir les petits différer notablement de l'adulte pour la distribution des teintes. D'après ce qui nous est connu, il semble qu'il y ait deux dispositions principales, l'une dans laquelle la livrée première consiste en marbrures par larges taches (*Synodontis schall* Bloch-Schneider, *S. labeo* Günther, *S. nigrita* Cuvier-Valenciennes), l'autre constituée par des punctuations, des taches arrondies, plus ou moins petites, espacées

(*Synodontis membranaceus*), l'adulte dans ces différentes espèces étant toujours d'une teinte uniforme.

NOTE SUR LES ACCIDENTS CAUSÉS PAR L'INGESTION DE CHENILLES
DE L'*AGLOSSA PINGUINALIS*,

PAR M. POUJADE.

Quelques Chenilles dans l'alcool ont été communiquées au Muséum par M. Dutailly de la part de M. le docteur Flamarion, de Nogent (Haute-Marne) comme ayant été rendues par un homme et un enfant. Voici la note qui accompagne cet envoi :

« Ces larves, avec beaucoup d'autres, ont été vomies par un habitant d'une commune de la Haute-Marne qui les a expulsées en plusieurs fois après des périodes de tranquillité allant de quelques jours jusqu'à deux mois. Un de ses enfants, âgé de sept ans, a éprouvé les mêmes vomissements, et chaque fois, chez les deux patients, l'expulsion était accompagnée de crises terribles de suffocation. Chez l'enfant, deux larves étant entrées dans le larynx et s'y accrochant, on eut grand'peine à les en arracher. »

Avec l'obligeance de M. Lhotte, lépidoptériste très versé dans la connaissance des Chenilles, nous reconnûmes celles de l'*Aglossa pinguinalis* Treits, à leur couleur noirâtre et les incisions plus foncées.

Cette Chenille se nourrit principalement de beurre, de lard et autres substances animales grasses, dans lesquelles elle peut vivre impunément à cause de la conformation de ses anneaux se plissant aux stigmates et mettant ceux-ci à couvert. Il est évident que ces insectes ont été avalés avec des matières alimentaires qui en étaient infestées et qui, provoquant des troubles dans les fonctions digestives, ont été expulsés par les patients.

Cette observation est la confirmation de faits analogues signalés par Linné et d'autres auteurs. Le savant scandinave dit, en effet, que cette chenille pénètre dans les intestins de l'homme et que parmi les *Vers* il n'y en a pas de plus mauvais; on l'expulse avec le *Lichen curvatilis*. Buffon (*Histoire naturelle, Supplément à l'histoire de l'homme*, t. IV, p. 357, 1877) cite plusieurs cas de Chenilles rendues vivantes par la bouche, et que l'on a nourries ensuite avec de la viande mâchée. C'est évidemment de la même espèce qu'il était question ⁽¹⁾.

(1) Voir également Lunel, *Des accidents toxiques dus à la chenille de l'Aglosse de la graisse (Abeille médicale, 1861, t. XVIII, p. 250)*.